



Salon Bientôt à la Retraite

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Salon Bientôt à la Retraite » dont la finalité est :

Sécuriser la carrière des assurés en amont de leur dépôt de dossier de retraite

Les informations traitées sont les suivantes :

Données d'identification : civilité - Nom, prénom - date de naissance - NIR -
Code postal / adresse - Coordonnées médiatiques (mail/tél portable) - statut -

NIR

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite de 12 mois.

L'accès aux données est réservé :

Service retraite, accueil et le service communication de la caisse MPS

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez - Droit d'accès : DPO de la caisse

- Droit de rectification : DPO de la caisse
aux données qui vous concernent.

Le traitement effectué est basé sur :

- Obligation légale
- Intérêt légitime

Les droits précités s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA MPS ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO) ou, en cas de traitement de données liées aux ressources humaines, au responsable du secteur des ressources humaines.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) _ 3, Place de Fontenoy TSA _ 80715 _ 75334 PARIS CEDEX07**